

QUELLES DÉMARCHES ?

Vous êtes étudiant(e), alternant(e), apprenti(e), ou en formation ?

- Téléchargez votre demande de logement étudiant**, ainsi que l'engagement de caution et la liste des pièces à nous fournir sur notre site intenet www.idfhabitat.fr, rubrique «Je fais une demande de logement»

Vous avez également la possibilité de faire une demande de dossier d'inscription par téléphone au 01 49 83 61 00 ou par mail sur contact@idfhabitat.fr

- Renvoyer votre dossier complet :**

- ♦ Par courrier à IDF Habitat - service attribution - 59 avenue Carnot - 94500 Champigny-sur-Marne
- ♦ Par mail sur contact@idfhabitat.fr en précisant bien en objet : Demande de logement étudiant

Attention, tout dossier incomplet ne sera pas traité



VOUS AVEZ UNE QUESTION ?

Contacter notre centre d'appel au :

01 49 83 61 00

Du lundi au jeudi :
8h30 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Le vendredi :
8h30 - 12h00 / 14h00 - 16h00

Vous avez également la possibilité d'envoyer un message sur l'adresse :

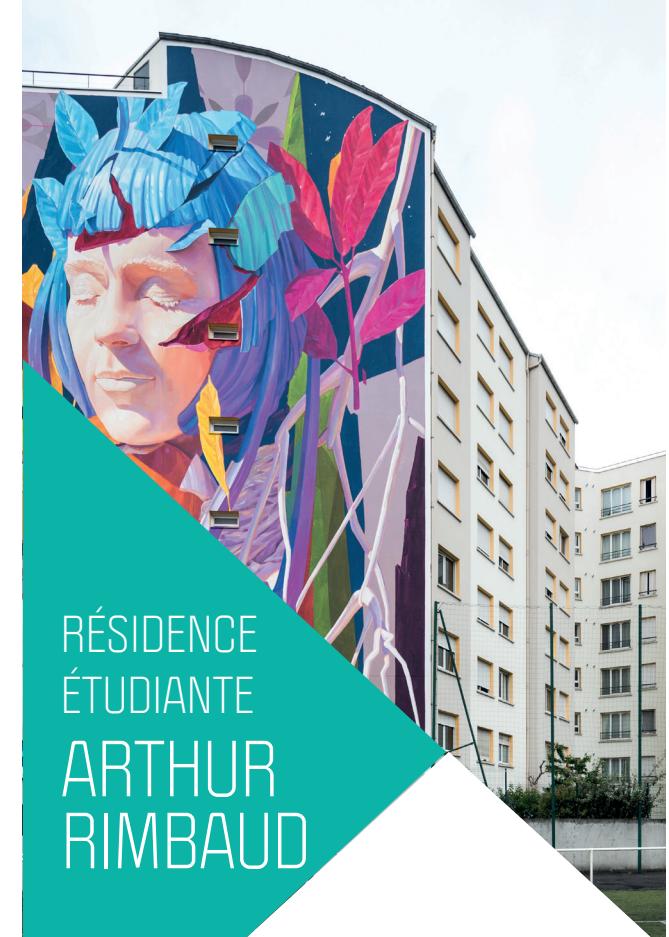
contact@idfhabitat.fr

en précisant bien votre demande ainsi que vos coordonnées.

IDF Habitat
59, avenue Carnot
94507 Champigny-sur-Marne cedex
www.idfhabitat.fr



Service communication VI - Avril 2025



Bienvenue au

**56, boulevard de Brandebourg
94200 Ivry-sur-Seine**





EN QUELQUES MOTS :

♦ A quelques minutes à pied :



RER C
Station Ivry-sur-Seine



Métro ligne 7
Stations Mairie d'Issy,
Pierre et Marie Curie



Stations Vélib et Autolib

♦ Services inclus :



Accès
sécurisé



Gardien



Ascenseur



Salle de travail



Parking sécurisé

Loyer + charges :
425€ à 498€
par mois

100 studios de 18m² à 20m²

LES ÉQUIPEMENTS :

Les studios sont équipés et meublés pour votre plus grand confort :



- ♦ Salle d'eau équipée
- ♦ Placards et rangements
- ♦ Prises TV et téléphone
- ♦ Placard équipé
- ♦ Immeuble câblé



AIDES AU LOGEMENT ET À LA CAUTION LOCATIVE

LES AIDES DE LA CAF

Pour vous aider à payer votre loyer et vos charges, vous pouvez bénéficier d'aides au logement (APL, ALS, ALF), versées par la Caisse d'allocations familiales (Caf). Ces démarches sont à faire en priorité dès votre entrée dans le logement.

Faites une simulation de l'aide au logement à laquelle vous pourriez avoir droit.



MOBILI-JEUNES

Pour les alternants, Action logement propose une subvention permettant de prendre en charge une partie du loyer (entre 10€ et 100€ max) chaque mois pendant 2 ans. Elle s'adresse aux jeunes de moins de 30 ans, en formation en alternance au sein d'une entreprise du secteur privé non agricole.

VISALE

La garantie Visale proposée par Action logement offre aux étudiants de 18 à 30 ans sans condition de ressources une caution locative gratuite.

DES AIDES AU NIVEAU LOCALE

N'hésitez pas à vous renseigner au niveau de la ville, du département et de la région pour connaître les aides proposées.